

La brève de l'Interco

Septembre 2010 - n°8

La lettre de la Communauté de communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



Editorial

Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle parution de la lettre trimestrielle de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

Après la saison estivale, chacun va désormais reprendre les chemins de la rentrée.

La Communauté de communes de Haute Tarentaise se tient évidemment au service des habitants de la vallée pour :

- les transports scolaires de vos jeunes et de vos enfants,
- l'accès à la culture avec la reprise des cours de l'Ecole de Musique sur le canton et prochainement une nouvelle saison culturelle en partenariat avec le DÔME Théâtre d'Albertville,
- l'animation des temps de loisirs de vos jeunes de 11 à 17 ans tout au long de l'année,
- et enfin pour les seniors du canton, l'accès à de nombreux ateliers et services pour améliorer leur quotidien et celui de leurs proches.

Je vous invite à vous reporter à la rubrique «Dossier» afin de retrouver l'intégralité des services offerts aux habitants ou à consulter le site Internet www.hautetarentaise.fr

Par ailleurs, les élus de Haute Tarentaise poursuivent les actions engagées pour le développement de la vallée. Les travaux d'aménagement de la ZAC des Colombières arrivent à leurs termes et les premières constructions voient déjà le jour.

N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus lors des conseils communautaires décentralisés dans les communes, ils ont lieu tous les deux mois environ.

Bonne rentrée à tous et plus particulièrement à nos jeunes qui débutent une nouvelle année scolaire.

Bonne lecture.

Daniel PAYOT,

Président

Maison de l'Intercommunalité
de Haute Tarentaise,
Communauté de communes

Premières constructions à la ZAC intercommunale des Colombières



P1





La ZAC des Colombières

Une réponse aux besoins des entreprises artisanales et commerciales

Après les travaux de terrassement, de viabilisation et de génie civil en 2009, les premiers chantiers de construction ont débuté à la Zone d'Aménagement Concerté des Colombières à Bourg Saint Maurice.



La ZAC des Colombières en novembre 2009 (en haut) ▲ et en juin 2010 (en bas) ▼



Sur une surface de **42 000 m²**, une dizaine d'entreprises artisanales et commerciales va s'implanter à proximité de la Zone Artisanale communale existante.

C'est dans le cadre de ses compétences : « aménagement de l'espace » et « actions de développement économique » que les élus de la Communauté de communes de Haute Tarentaise ont choisi de créer une Zone d'Aménagement Concerté pour répondre aux besoins de foncier des entreprises de la vallée.

Cette opération de développement économique vise à **diversifier les activités économiques de la vallée et à fixer des emplois permanents.**

Un lot de 2 200 m² demeure à la vente.

Renseignements : Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, 04.79.41.01.63



La redynamisation de la vallée

Un projet aux multiples facettes

La Tarentaise vit depuis quelques mois de grands bouleversements avec l'annonce du **départ du 7^{ème} BCA** puis l'obtention du **Centre National de Ski de Haut Niveau**. La conjugaison de ces deux faits est une véritable opportunité pour le territoire afin d'envisager de nouveaux projets pour l'économie de la vallée.



Zoom sur... La création d'une Ecole Interprofessionnelle du Tourisme de Montagne

Portée par les syndicats professionnels de la vallée, cette école formera des jeunes et des adultes au plus près de la demande et du bassin d'emplois pour faire face à un haut niveau de compétitivité dans le domaine des services.

Sa particularité sera d'être capable de « produire » des biens et services contribuant à son propre développement et à celui de son environnement économique, social et culturel. **Par conséquent, l'école assumera l'exploitation des infrastructures mises à disposition pour financer le projet de Centre National de Ski de Haut Niveau.**

Plus de renseignements : centrenationaldeskitarentaise@hautetarentaise.fr

L'Axe Bourg Saint Maurice <> Séez

Le 30 juin dernier s'achevait la phase de concertation du projet de délestage du trafic de Bourg Saint Maurice et de Séez sur la route RD 1090.

Après plusieurs mois d'expositions, de réunions publiques et de réunions thématiques ; le Conseil général de la Savoie analyse désormais toutes les remarques et interrogations.

Les commentaires laissés dans les registres et sur le site Internet ainsi que les interventions lors des réunions seront repris dans un document final : le bilan de la concertation.

Après les délibérations des communes concernées et du Conseil général de la Savoie sur ce document ; le bilan sera rendu public à l'automne.

Par ailleurs, des études complémentaires sont en cours à la demande des institutions, des professionnels, des associations et des riverains.



Elles concernent les « effets économiques pour les commerces des centres-villes de Bourg Saint Maurice et de Séez », « les impacts agricoles dans la plaine de Séez » et « les impacts sur le quartier Bulle et les riverains (Epines) ».

Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site Internet du

Conseil général de la Savoie. Le bilan de la concertation y sera ajouté à l'automne et consultable par tous.



Plus de renseignements : Direction des routes, Conseil général de la Savoie 04.79.96.75.51

Les principales délibérations du Conseil communautaire du 16 juin 2010 à Tignes :

- modification du tableau des effectifs,
- rapport annuel d'activités 2009,
- convention de prestation informatique,
- désignation d'un représentant de la Communauté de communes au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice,
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Tarentaise aides habitat » (OPAH),
- Schéma de Cohérence Territoriale : délibération pour l'approbation de l'initiative d'un SCOT Tarentaise,
- approbation du marché et autorisation donnée au Président de signer le marché de prestation de lavage et de désinfection des conteneurs semi-enterrés.

150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France



Les élus de Haute Tarentaise ont été invités à l'Hôtel de Lassay à Paris par M. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale et M. Hervé Gaymard Député et Président du Conseil général de la Savoie.

La Communauté de communes de Haute Tarentaise appelée Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise a été créée en 2007 suite à la dissolution du SIVOM de Haute Tarentaise.

Les huit communes : Les Chapelles, Bourg Saint Maurice, Séez, Montvalezan, Villaroger, Sainte Foy Tarentaise, Tignes et Val d'Isère ont transféré certaines compétences à la Communauté de communes.

Cet espace de solidarité s'est alors engagé dans un projet de territoire alliant développement économique, social et culturel. Cette structure se veut être au service des habitants et des communes membres pour améliorer la qualité de vie dans la vallée.

■ Un projet de territoire pour les 16 700 habitants

Solidarité, proximité et développement sont au cœur des projets qui animent la Communauté de communes de Haute Tarentaise. Depuis 2008, année de nomination des élus intercommunaux, la Communauté de communes s'est engagée dans de nombreux projets porteurs d'avenir pour le territoire : l'aménagement de la ZAC des Colombières, la mise en place de produits touristiques ou encore le développement de la politique jeunesse et culturelle sur le territoire.

Les services de la Maison de l'Intercommunalité oeuvrent aux projets dessinés par les élus du Conseil communautaire dans **un souci de proximité avec les habitants** ; d'où la volonté des élus de la nommer Maison de l'Intercommunalité.

Elle se situe à Séez à côté de la mairie. Elle est ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 16h30.

■ Des moyens au service des projets

La Communauté de communes emploie en 2010, une cinquantaine de personnes environ dans ses services pour mener à bien ses missions.

Pour réaliser les différents projets votés par les élus, la Maison de l'Intercommunalité s'est dotée d'une **fiscalité propre** depuis sa création en 2007. Plus précisément, elle perçoit des taxes additionnelles :

- taxe d'habitation : 0,318 %,
- foncier bâti : 0,597 %,
- foncier non bâti : 3,43 %.

Ces recettes ajoutées à la dotation globale de fonctionnement de l'Etat et aux versements de subventions ont permis en 2010 de dégager un budget annuel de 2 883 433 € (hors budgets annexes, déchets et subventions).

La Communauté de communes dispose également d'un budget spécifique appelé « déchets des ménages et assimilés » de 7 977 914 € pour le fonctionnement et de 1 307 580 € pour l'investissement. Ces crédits permettent de collecter les ordures ménagères et d'organiser le tri des déchets. Enfin une grande partie de cet argent sert à traiter les ordures collectées par incinération.

Une communauté de communes au service des habitants

■ Des services de proximité pour les habitants

Le service Etoile pour les personnes âgées et handicapées



Ce service mène des actions :

- **individuelles** : mise en place d'aides à domicile, portage des repas, suivi des démarches administratives, accompagnement à l'aménagement de l'habitat,
- **collectives** : l'organisation d'ateliers, de conférences et d'animations comme la Semaine Bleue.

Service Etoile, 306 rue Jean Moulin à Bourg Saint Maurice au 04.79.07.60.22 ou 06.23.02.33.06 ou service-etoile@hautetarentaise.fr

Le service Culture-Jeunesse pour les temps de loisirs

- **l'Espace Jeunes propose aux 11-17 ans des animations** spécifiques pendant les vacances scolaires et intervient également au foyer et à l'internat de la Cité Scolaire tout au long de l'année,
- **l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise propose différentes disciplines** et cursus sur l'ensemble du canton,
- l'action culturelle consiste à mettre en place une saison culturelle en partenariat avec le DOME Théâtre pour tout public.



Service Culture-Jeunesse, Espace Jean Moulin à Bourg Saint Maurice au 04.79.07.27.16 ou 04.79.07.54.90 pour l'Ecole de Musique et service-jeunesse@hautetarentaise.fr

Le service transports scolaires



Il organise le transport des 1500 élèves (inscriptions et actions de sécurité) de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur en Haute Tarentaise pour le Conseil général de la Savoie.

Service Transports, Maison de l'Intercommunalité à Séez au 04.79.41.01.63 transports@hautetarentaise.fr

■ Des services pour un développement durable du territoire

Le service Environnement pour un cadre de vie agréable

Il travaille à la protection et à la mise en valeur du territoire en entretenant certains cours d'eau, berges et sentiers pédestres. Il a également pour **mission de collecter les 15 000 tonnes de déchets** annuels produits sur le territoire qui sont traitées en partenariat avec le SMITOM de Tarentaise.

Service Environnement-Déchets, Maison de l'Intercommunalité à Séez au 04.79.41.01.63 environnement@hautetarentaise.fr

■ D'autres missions :

La Communauté de communes s'occupe également du **développement de produits touristiques** en période estivale, de **l'accueil en gare** l'hiver et aux **grands cols** routiers l'été, de la **construction de l'abattoir et de la maison funéraire** gérés actuellement par des délégataires, de **l'aménagement de la ZAC** des Colombières,...

Comme toute administration, la Communauté de communes est dotée d'un certain nombre de **services fonctionnels à votre écoute** :

- l'administration générale, l'accueil et la Direction,
- le service Finances et marchés publics,
- le service Communication.

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise BP n°1 73 700 Séez, 04.79.41.01.63 ou contact@hautetarentaise.fr



Vous avez dit Communauté de communes?

Une Communauté de communes est un **Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)** créé par la loi de 1999 dite Loi Chevènement, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale qui vise à équilibrer les territoires.

Le développement des communautés de communes et le nombre de compétences dont elles disposent dépendent ensuite en partie, de la volonté des communes membres.

En France, on retrouve des structures intercommunales différentes selon leur taille : Communautés urbaines, d'agglomérations ou de communes (mais également des SIVOM ; une forme juridique qui disparaît au profit des communautés de communes).

Son fonctionnement :

Les structures intercommunales fonctionnent toutes avec un organe délibérant : le **Conseil communautaire** (l'équivalent du Conseil municipal dans une commune).

Au sein de chaque commune, suite aux élections municipales, des **délégués communautaires titulaires et suppléants** sont nommés en fonction du nombre d'habitants (quatre pour Bourg Saint Maurice, trois pour Tignes, trois pour Val d'Isère, deux pour Séez, deux pour Villaroger, deux pour Sainte Foy Tarentaise, deux pour Montvalezan et deux pour les Chapelles).

Ces vingt délégués communautaires élisent ensuite « un Bureau » composé de huit membres, dont un **Président** choisi par ce Bureau.

Au quotidien, les membres du Bureau sont en charge de commissions relatives aux compétences transférées et gèrent par délégation de nombreux dossiers.

Les élus du Conseil communautaire aux Chapelles.

Les conseils communautaires ont lieu tous les deux mois environ pour la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

Ils sont décentralisés et ouverts au public.





Service Etoile

A noter

Semaine Bleue 2010, du 17 au 22 octobre

Le collectif a préparé un **programme riche en activités** pour la semaine nationale des personnes âgées. Au programme : spectacles réalisés par les enfants, soirées cinéma, après-midis jeux et moments d'échanges.

- **Cette année, la Communauté de communes du canton d'Aime et celle de Haute Tarentaise proposeront des animations communes autour de la nutrition.** Une conférence « Bien se nourrir pour bien vieillir » est prévue le jeudi 20 octobre à 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice et un film le mardi 19 octobre à Aime.
- **De nouvelles animations sont également prévues :** ateliers dessins, peintures et piscine.

Sortie goûter au Col du Petit Saint Bernard, le 21 septembre 2010

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, le service Etoile propose aux personnes âgées et handicapées, un **après-midi au Col du Petit Saint Bernard**. Une animatrice proposera une **conférence sur l'histoire du Col** et une **visite de l'Hospice** avant de partager un goûter pour clôturer ce moment convivial.

Reprise des animations et ateliers

- atelier informatique débutants à Bourg Saint Maurice, tous les lundis,
- ludothèque les lundis de 15h à 16h au Foyer Logements de la Roselière,
- piscine : créneau seniors de 11h30 à 12h30 le samedi,
- journée de remise à niveau du permis de conduire « spécial seniors » avec la Prévention Routière en octobre à Val d'Isère. ■

Pour tous renseignements, Service Etoile au 04.79.07.60.22

Environnement

Le démantèlement en déchetterie se poursuit



En 2009 la Communauté de communes a testé le **démantèlement des encombrants récupérés dans les déchetteries de Bourg Saint Maurice et de Tignes.**

Les résultats de cette opération test s'étant avérés concluants ; les élus ont décidé de poursuivre l'initiative sur ces deux sites en 2010.

Beaucoup d'encombrants comme les sommiers, canapés, meubles, sièges, châssis vitrés, tables à repasser, poussettes ou encore présentoirs de commerces peuvent être désassemblés afin de récupérer les matériaux recyclables.

Ainsi, après l'opération de démantèlement **sur 100kg d'encombrants (tous types confondus) on récupère environ 39kg de ferrailles, 31kg de bois et 2kg de verre plat.** Le reste, environ 28kg ne sont pas valorisables et seront enfouis.

Depuis janvier 2010, 1 577 tonnes ont été traitées sur ces deux déchetteries permettant une diminution des déchets produits et de l'enfouissement au profit du recyclage.

Cette action s'inscrit pleinement dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement qui vise à réduire les quantités de déchets. ■

Service Environnement-déchets, 04.79.41.01.63



A noter :

Début septembre : le projet sera présenté à chaque niveau le midi à la Cité Scolaire. Une fiche d'inscription et d'information sera distribuée aux élèves.

Du 20 septembre au 1^{er} octobre : remise des candidatures à l'animateur de l'Espace Jeunes présent au foyer socio-éducatif. En cas d'un trop grand nombre de candidats, un collège de grands électeurs composé d'élus se réunira et choisira les jeunes selon les critères suivants : la parité fille/garçon, la représentativité des communes, les idées soutenues et les tranches d'âges.

Le 12 octobre : intronisation du Conseil communautaire Jeunes en présence du Président de la Communauté de communes.

Neuf réunions du Conseil communautaire jeunes sont prévues dans l'année sur le temps du midi et des réunions exceptionnelles pourront avoir lieu pendant les vacances scolaires. ■

*Plus de renseignements :
Service Culture-Jeunesse 04.79.07.27.16*

L'Ecole de Musique

L'heure de la rentrée a sonné !

A vos agendas :

2 septembre : inscriptions à l'antenne de Tignes de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise de 16h30 à 18h à l'Ecole Primaire de Tignes,

8 septembre : reprise des cours à l'Ecole de Musique,

11 septembre : première bourse aux instruments (partitions, pupitres et instruments) de 9h30 à 13h et de 15h à 17h au Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice. L'association des parents d'élèves se charge de vendre vos instruments. Ils sont à déposer au Centre Jean Moulin le vendredi 10 septembre de 17h à 19h et à récupérer (pour les invendus) le samedi 11 septembre à 17h.

28 septembre : réunion bilan de la rentrée à 20h salle Violette au Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice.

*Plus de renseignements :
Ecole de Musique de Haute Tarentaise au 04.79.07.54.90*

Service Culture-Jeunesse

Le Conseil communautaire jeunes fait sa rentrée

A l'instar de leurs aînés élus, 14 jeunes de 11 à 17 ans scolarisés à la Cité St Exupéry et habitant les communes de Haute Tarentaise pourront prochainement siéger au futur **Conseil communautaire jeunes qui s'installera cet automne.**

Sur la base du volontariat et pour une durée d'un an, ce projet citoyen propose aux jeunes de devenir acteurs de leur vallée.

A partir d'une thématique définie selon leur sensibilité, **les jeunes retiendront une ou plusieurs actions d'intérêt communautaire** et solliciteront éventuellement les élus et les services de la Communauté de communes pour avis.

Horaires des déchetteries jusqu'au 1^{er} octobre :

- **Bourg St Maurice :** Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **Tignes :** Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

- **Les Arcs 1800 :** Lundi et mercredi de 9h à 12h,

Mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h, Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- **Montvalezan :**

Mardi et jeudi de 9h à 12h, Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h.

Médibus :

Passage du bus pour la collecte des déchets de soins à risques infectieux en Haute Tarentaise :

- Le mercredi 17 novembre à Bourg Saint Maurice, Séez, La Rosière, et Montvalezan.

- Le jeudi 18 novembre à Sainte Foy Tarentaise, Tignes et Val d'Isère.

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise au 04.79.41.01.63

Amélioration de l'Habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été signée en juillet 2010 par plusieurs partenaires publics. Elle permet d'apporter des aides financières pour certains travaux sur les résidences principales de plus de 15 ans (réhabilitation et aménagements de nouveaux logements) afin de développer une offre locative à loyer modéré.

*Plus de renseignements
auprès du Cal-Pact
de la Savoie au
04.79.37.15.65.*

Septembre

- 2 Inscriptions à l'antenne de Tignes de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise de 16h30 à 18h à l'Ecole Primaire de Tignes,
- 3 et 4 Festival Troc Planète à Landry,
- 4 Fête du village de la Chal à Bourg Saint Maurice,
- 5 Thé dansant des aînés ruraux aux Chapelles,
- 5 Forum des associations au gymnase de Bourg Saint Maurice,
- 8 Rentrée de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise,
- 9 Don du sang à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice de 16h à 19h,
- 10 AG du Ski Club à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 11 4^{ème} Festival des llettes à Bourg Saint Maurice,
- 11 1^{ère} Bourse aux instruments de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise au Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice,
- 12 Vide grenier et forum des associations à Sééz,
- 18 Tournoi de pétanque à Ste Foy Tarentaise avec Barbecue organisé par l'association Ste Foy Events,
- 18 et 19 Journées du patrimoine avec une fournée de pain au moulin de St Germain à Sééz,
- Du 18 au 25 Exposition « Histoire de la Savoie de l'an 843 à 1861 », salle St

- Michel à Bourg St Maurice,
- 19 Vide grenier à Bourg Saint Maurice,
- 19 Fête de la St Maurice à Bourg Saint Maurice,
- 21 Sortie goûter intercommunale du service Etoile pour les personnes âgées et handicapées au Col du Petit Saint Bernard,
- 25 4^{ème} Festival de Danse en Tarentaise à la salle des fêtes à Bourg Saint Maurice,
- 25 et 26 Stage de Kalaripayatt animé par la Cie Prana, salle Grenette à Bourg St Maurice,
- 25 et 26 Fête du Jumelage à Bourg St Maurice,
- 28 Réunion bilan de la rentrée à l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise au Centre Jean Moulin à Bourg St Maurice.

Octobre

- 1 Passage des horaires des déchetteries du canton en horaires d'hiver : www.hautetarentaise.fr,
- 2 Stage de danse jazz animé par Trans'Danse Cie, salle Grenette à Bourg St Maurice,
- 3 Repas des anciens à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 3 Kermesse et portes ouvertes de l'Ecole Ste Bernadette,
- Du 4 au 7 Bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 9 Loto à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 10 Concours de Belote à Bourg Saint Maurice,
- 15 Réunion du calendrier des événements 2011 au Centre Jean Moulin à Bourg St Maurice,

- Du 15 au 17 Fête du Jumelage à Alsteig,
- 16 Journée du Goût à Bourg St Maurice,
- 16 Démontagnée des troupes et repas (sous réserve) à Sééz,
- 17 Thé dansant à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- Du 17 au 22 Semaine Bleue pour les seniors de Haute Tarentaise avec la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise,
- 18 Conseil communautaire de la Communauté de communes de Haute Tarentaise, 19h à Montvalezan,
- 30 Loto à la salle des fêtes de Bourg St M.
- 31 Thé dansant à partir de 14h30 à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise.

Novembre

- 6 et 7 Bourse aux skis au Gymnase de Bourg St Maurice,
- 11 Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- 18 au 21 Semaine de la solidarité à Bourg St Maurice,
- Du 24 au 26 Bourse aux jouets à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- 27 Repas Ste Bernadette à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- 27 et 28 Premières traces, ouverture de la station de Val d'Isère,
- 28 Soirée chansons à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- 29 Don du sang à la salle des fêtes de Bourg St Maurice de 7h30 à 10h30,
- 29 Conseil communautaire de la Communauté de communes de Haute Tarentaise, 19h à Bourg Saint Maurice.

Décembre

- 3 Téléthon à Val d'Isère,
- 3 et 4 Téléthon à Bourg St Maurice,
- 4 Soirée Veillée Théâtre « 150 ans du rattachement de la Savoie à la France » à 20h à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- 4 Marché de Noël à Sééz,
- 6 Don du sang de 8h30 à 12h à Tignes,
- Du 10 au 12 Critérium de la première neige Hommes à Val d'Isère,
- Du 11 au 18 Festival du Cinéma Européen des Arcs à Bourg St Maurice,
- 14 Concert de l'Harmonie à 16h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 15 et 16 Concerts de Noël de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à 19h à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
- Du 17 au 19 Critérium de la première neige Dames à Val d'Isère,
- Du 17 au 19 Marché de Noël à Bourg St Maurice,
- Du 18 au 26 Magie de Noël à Val d'Isère,
- 18 Journée festive pour le don d'organe à la station de Sainte Foy Tarentaise le jour de l'ouverture de la station,
- 18 Spectacle de Noël à Sééz,

- 18 Concert de Noël de l'Harmonie et ensemble vocal à 20h30 à l'Eglise de Bourg St Maurice,
- 24 Animations de Noël à Bourg St Maurice,
- 24 Crèche vivante et arrivée du Père Noël à Villaroger,
- 31 Retraite aux flambeaux et feu d'artifice,
- 31 Soirée de la St Sylvestre à la salle des fêtes de Bourg St Maurice.

Agenda sous réserves de modifications éventuelles

Les temps forts de l'automne

Journées Européennes du patrimoine 18 et 19 septembre

Comme chaque année, cette manifestation permet à des millions d'européens de découvrir ou de redécouvrir leur patrimoine culturel. A cette occasion, de nombreux édifices seront exceptionnellement ouverts. Des manifestations locales sont également prévues.

Semaine Bleue du 17 au 22 octobre

Chaque année, cette semaine nationale des personnes âgées est organisée au niveau local par le service Etoile de la Communauté de communes et par ses nombreux partenaires. Au programme : spectacles, échanges avec les jeunes, soirée cinéma, conférences et ateliers.

Festival de cinéma Européen des Arcs du 11 au 18 décembre

Cette année, le Danemark est à l'honneur pour cette deuxième édition regroupant plus de 60 films venus de toute l'Europe. Au programme : des avants-premières, 12 films en compétition officielle et un panorama de films européens inédits.

et bientôt...

2^{ème} édition des Winter X Games du 16 au 18 mars 2011

66 000 spectateurs avaient fait le déplacement en 2010 pour cette première édition en Europe à Tignes. Cette année, la station réitère le rendez-vous du ski et du snowboard freestyle pendant 3 jours.

